

## **Route de l'Amitié. Une escale à Lesconil, le 30 juillet**

Les élus étaient réunis, mardi soir, à la mairie, pour un conseil municipal à l'ordre du jour très mince portant sur la signature de plusieurs conventions et l'accueil de la Route de l'amitié.

Deux conventions ont été signées entre la commune et les associations Bag Leskon et ASPL. Comme d'autres conventions du même type passées avec d'autres associations (Amis de Youen Durand, Naphtaline), ces actes ont pour but de définir les droits et les devoirs respectifs de la commune et de l'association concernée.

**Bag Leskon.** Concernant Bag Leskon, la convention porte particulièrement sur l'ouverture au public du chantier Le Cœur pour faire découvrir le patrimoine maritime de la commune. Les bénévoles de l'association réalisent la scénographie, l'aménagement intérieur et la restauration des outils présentés. Ce sont également les bénévoles qui assureront l'ouverture au public du chantier, conformément à la convention qui, par ailleurs, évoque la gratuité d'ouverture du musée. L'association n'a, actuellement, pas fait de demande de subvention.

**ASPL.** La convention avec l'ASPL, plus importante association de la commune avec près de 400 adhérents, précise les modalités de fonctionnement des installations de Pont Plat, les modalités d'usage et notamment l'entretien des terrains et leur marquage dans le cadre des entraînements et des matchs à domicile, mais aussi des tournois annuels de jeunes et de féminines. Cette convention précise également les modalités d'usage de la salle omnisports.

**Route de l'amitié.** Le conseil a approuvé la charte d'engagement de la commune pour l'accueil d'une escale de la Route de l'amitié au port de Lesconil, le 30 juillet. La commune, qui avait déjà accueilli cette régata il y a une quinzaine d'années, a souhaité redevenir port d'étape des 150 bateaux de la manifestation. Elle se chargera de l'organisation d'un pot d'accueil des équipages ainsi que de l'organisation d'un concert. Un repas sera organisé le soir par une ou plusieurs associations.

**Semaines de la petite enfance.** Dans le cadre des Semaines de la petite enfance, l'organisation de trois représentations du spectacle « Pli/son » et de deux ateliers va être mutualisée entre la commune et celle de Loctudy. Les représentations se dérouleront les 1<sup>er</sup> et 2 mars, à Pont Plat, et les ateliers, au complexe sportif de Loctudy.